



District de l'Aude  
de Football



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

Fédération Française de Football

Ligue d'Occitanie



*L'OFFICIEL 11  
DISTRICT DE L'AUDE  
DE FOOTBALL*

Saison 2024/2025  
L'Officiel n°31  
Du 04 Mars 2025

LES VALEURS DU FOOTBALL



**PLAISIR**

Plaisir de jouer à tout âge  
et tout niveau



**RESPECT**

Respecter l'adversaire,  
l'arbitre, l'encadrement



**ENGAGEMENT**

Engagement  
du corps et du cœur



**TOLÉRANCE**

Exemplaire dans l'accueil  
de toutes les aptitudes



**SOLIDARITÉ**

Solidarité du football français  
et du sport d'équipe





District de l'Aude  
de Football



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

## NOS PARTENAIRES

**11TEAMSPO****RTS**



  
**ACADÉMIE  
DE MONTPELLIER**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction des Services Départementaux de  
l'Éducation Nationale de l'Aude (DSDEN11)

  
**DIGIT**  
INNOVATION

  
**ALKE**



**L'INDÉPENDANT**



**District de l'Aude  
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

## Procès-verbal du Comité Directeur

Réunion du 27/02/2025

**Président** : M. Pierre MICHEAU

**Présents** : M. David CARRASCO- Franck VARILLES

### Situation financière des clubs audois Mois de Janvier 2025

Suite au mail de Montreal Ol parvenu au district le 27/01/2025 et après vérification, ce club s'acquitté de sa dette le 11 février 2025 ; il est donc rétabli dans ses droits.

Le Président  
Pierre Micheau

Le Secrétaire Général  
Varilles Franck



**District de l'Aude  
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

## COMMISSION JEUNES

PV du 26 Février 2025

PRESENTS Mr David CARRASCO, Mr Alain DROUIN, Mr Jérôme TISSEUR

### U19

- **CONQUES / GOAL** du 1/03 est fixé au Mercredi 26 Mars à 19h. Les clubs peuvent s'entendre pour jouer à une autre date mais sans accord c'est la date du 26/03 qui s'appliquera.

### U17

- **U17 N1**  
**FUN – TREBES FC** du samedi 8/02 reporté au samedi 12/04/25 15h
- **U17 N2**  
**GRUISSAN – TRAPEL 2** du samedi 8/02 reporté au samedi 26/04/25 15h

### U15

- **U 15 Territoire**  
**AFC-FAC4** du samedi 8/02 reporté au samedi 12/04/25



District de l'Aude  
de Football



04.68.47.39.60



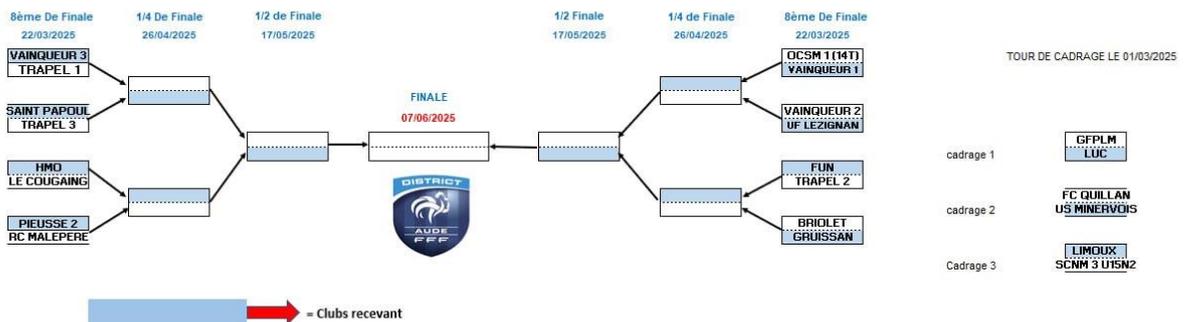
secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

## Rectificatif challenge U15

### CHALLENGE U15 - TABLEAU FINAL - SAISON 2024/2025



## U13

### - U12/U13 Niv 3 Poule A

LFC-US CONQUES du samedi 8/02 reporté au samedi 26/04 14h

ARMISSAN – FCSA 2 en attente de retour

### - U12/U13 Niv 1

FUN – LIMOUX FC du samedi 8/02 reporté au samedi 26/04 14h

UF LEZIGNAN – FCCM du samedi 8/02 reporté au samedi 26/04 14h



**District de l'Aude  
de Football**



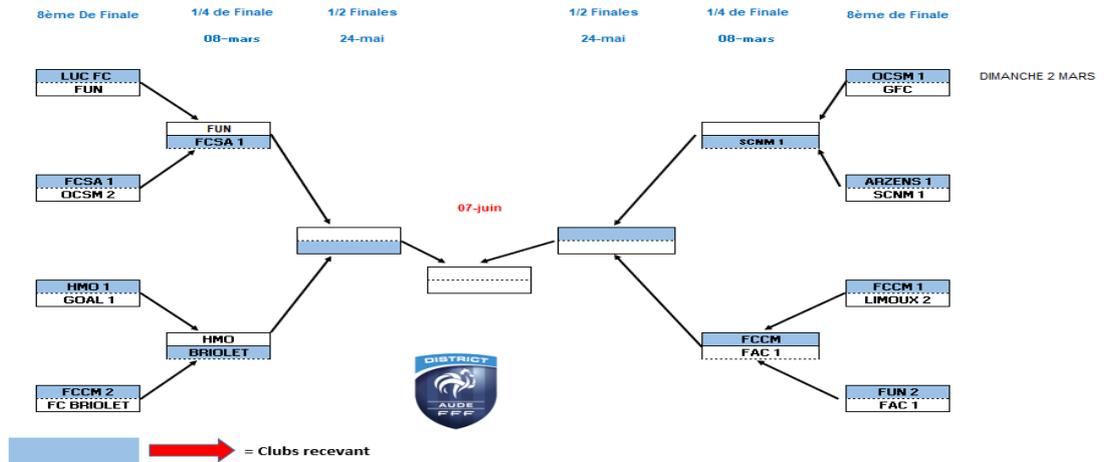
04.68.47.39.60

secretariat@aude.fff.fr

7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

## TABLEAU DES COUPES

### COUPE DE L'AUDE U13 O'SPORT - TABLEAU FINAL - SAISON 2024/2025

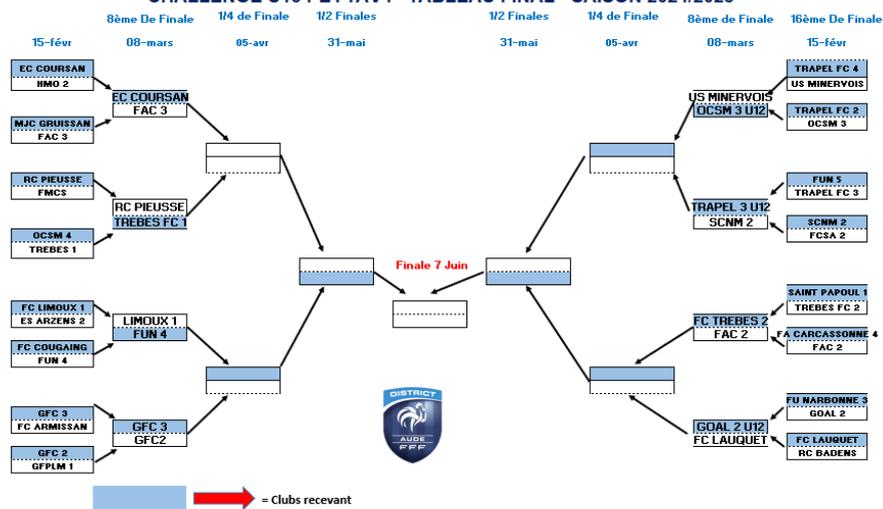


Le SCNM affrontera le vainqueur de OCSM / GFC qui se joue le 02/03.

Si OCSM Vainqueur : Match à Narbonne

Si GFC Vainqueur : Tirage au sort

### CHALLENGE U13 PEYTAVY- TABLEAU FINAL - SAISON 2024/2025





**District de l'Aude  
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

**Il est demandé au club du fun d'envoyer très rapidement la fmi de son match challenge u13 contre le goal 2 ; à défaut une amende pour non envoi de fmi sera appliquée**

## INFORMATIONS DIVERSES

### INFORMATION IMPORTANTE

- La commission informe les clubs qu'aucun tournoi ne sera autorisé pour le WE du 21 et 22 juin.

- Dans les compétitions de jeunes U12 à U17 le nombre de mutés est fixé à 4 dont un hors période. (Règlement fédéral).
- Ce nombre de muté est plafonné à 6 dont 1 hors période
- Les clubs ayant demandé un muté supplémentaire pour une équipe de jeune au titre du statut des éducateurs seront contrôlés régulièrement. L'éducateur déclaré permettant de bénéficier du muté supplémentaire devra obligatoirement être présent et noté sur la FMI.

Le président

David CARRASCO



**District de l'Aude  
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

## COMMISSION SENIORS FEMININES

Réunion du 28/02/2025

**Président : Mr Loic Gieules**

**Présents : Mathieu Naton, Bencheik Farid, Renou Laurent**

### REUNION DES FEMININES

La commission convoque un responsable des équipes féminines seniors par club le 17 mars 2025 à 20h au siège du District de l'Aude de Football pour une réunion sur le championnat et les coupes féminines.

**Présence indispensable**

**Le Président de la commission  
Mr Loic Gieules**



**District de l'Aude  
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

**COMMISSION DEPARTEMENTALE A L'ARBITRAGE**

**PROCÈS VERBAL N°13 – mercredi 24 février 2025**

Président : Inaya RIVALAIN

Commission restreinte de la CDA : Nasser KHOUCHANE, Thierry LESVIGNE, Radouane MOUSSAOUI

**Arbitre D2 :**

Un arbitre assistant est sanctionné pour « indisponibilité tardive »

À ce jour, aucun justificatif n'a pu être fourni. En conséquence de quoi, la CDA décide :

- D'infliger à Monsieur XXX un rappel à l'ordre

**Arbitre D2 :**

Un arbitre assistant est sanctionné pour « indisponibilité tardive »

À ce jour, aucun justificatif n'a pu être fourni. En conséquence de quoi, la CDA décide :

- D'infliger à Monsieur XXX un rappel à l'ordre

**Arbitre D3 :**

Un arbitre D3 est sanctionné pour « indisponibilité tardive »

À ce jour, aucun justificatif n'a pu être fourni. En conséquence de quoi, la CDA décide :

- D'infliger à Monsieur XXX un rappel à l'ordre



**District de l'Aude  
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

**Audition d'un Jeune Arbitre District 2 :**

Vu le rapport de l'arbitre,

Vu le rapport du club du TRAPEL FC,

Cet arbitre, alors qu'il officiait sur une rencontre de U15N1, n'a pas pris en compte et retranscrit une réserve technique.

L'arbitre a reconnu son erreur et s'engage à toujours retranscrire les réserves techniques portées par les clubs.

Cependant, il apparait qu'aucune erreur technique n'a été commise par l'arbitre officiel.

**Le Président de la Commission  
M. Inaya RIVALAIN**



**District de l'Aude  
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

## Procès-verbal du Comité Directeur

Réunion du 03/03/2025

**Président :** M. Pierre MICHEAU

**Présents :** M. David CARRASCO- Franck VARILLES

### Situation financière des clubs audois Mois de Février 2025

Les clubs mentionnés ci-dessous, redevables auprès du District, sont invités à s'acquitter de leur dette.

Le paiement de cette dette doit être parvenu au District obligatoirement **par chèque ou par virement bancaire (en précisant dans la première partie du libellé le numéro d'affiliation du club) avant le 20 mars 2025 dernier délai.**

Le Comité Directeur fera application de l'article 1-3 des dispositions communes :

Pour être autorisés à disputer une compétition, les clubs doivent être financièrement en règle avec la FFF, la LFO, le District et les autres clubs.

Chaque début de mois paraîtra sur l'Officiel 11 la liste des clubs non à jour financièrement auprès du District.

Faute de règlement des sommes dues dans le délai fixé sur l'Officiel 11, les clubs débiteurs seront sanctionnés de droit par la commission Règlement et contentieux du district d'un point de pénalité avec sursis pour leur équipe supérieure senior, féminine ou jeune évoluant en District.

Les récidives seront appliquées tous les mois de la façon suivante :

1ère récidive : sanction de deux points de pénalité

2ème récidive : sanction de trois points de pénalité

3ème récidive : Le club est exclu de toute compétition (sauf pour le football d'animation) pour la saison en cours à compter de la date indiquée au procès-verbal de la commission. »

Les clubs rencontrant des difficultés de paiement doivent envoyer un mail au le secrétariat du District à l'attention de monsieur le trésorier avant la date d'échéance et demander un échelonnement de la dette. Des facilités pourront être accordées sous réserve de s'acquitter d'au moins 30% de la somme due chaque mois.



## District de l'Aude de Football



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

Compte	Libellé	solde débiteur	Somme des chèques en instance	Somme due au 03/03/2025
581877	ALARIC FC	32,00 €		32,00 €
505991	ALZONNE F.C.	462,70 €		462,70 €
554462	ARMISSAN FC	101,00 €		101,00 €
518004	ARZENS E.S.	85,91 €		85,91 €
560537	ASC MAHORAISE	559,41 €	460,41 €	99,00 €
548103	BADENS RUSTIQUE R.C.	317,68 €		317,68 €
516118	BELPECH U.S.	258,03 €		258,03 €
519689	BRAM A.S	120,00 €		120,00 €
590237	BRIOLET FC	561,63 €		561,63 €
547377	CARCASSONNE AS	2 402,14 €		2 402,14 €
548132	CARCASSONNE FAC	992,31 €		992,31 €
880775	CARCASSONNE FUTSAL AGGLO	526,24 €		526,24 €
540546	CASTELNAUDARY C.O	306,17 €		306,17 €
505973	CONQUES U.S.	63,33 €		63,33 €
560767	CORBIERES FC	370,04 €		370,04 €
580919	CORBIERES MEDITERRANEE	515,30 €		515,30 €
528505	CUXAC AUDE OL	748,24 €		748,24 €
564150	ESPERAZA AS	47,00 €		47,00 €
552043	ESPOIR COURSANAIS	80,00 €		80,00 €
517800	FANJEAUX E.S.	173,69 €		173,69 €
560893	GOAL	467,51 €		467,51 €
581405	GPT FOOT PIEGE LAURAGAIS MALEPERE	415,20 €		415,20 €
547920	GPT FRESQUEL CABARDES	507,24 €		507,24 €
563596	HAUT MINERVOIS OL	650,80 €		650,80 €
552793	HAUTE VALLEE AUDE FA	113,54 €		113,54 €
560998	LABASTIDE FUTSAL	579,37 €		579,37 €
553414	LAUQUET FC	36,29 €		36,29 €
533755	LE COUGAING F.C.	220,43 €		220,43 €
564403	LEUCATE FC	77,00 €		77,00 €
564062	LEZIGNAN ATLAS	2 862,86 €		2 862,86 €
517815	LIMOUX F.C	357,62 €		357,62 €
564555	MALEPERE CAUX	66,00 €		66,00 €



## District de l'Aude de Football

04.68.47.39.60  
secretariat@aude.fff.fr  
7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

564937	MALEPERE RACING CLUB	169,86 €		169,86 €
539814	MAS STE PUELLES F.C.	221,81 €		221,81 €
563669	MONTOL-SAISS-MOUSSOUL OL	79,00 €		79,00 €
560236	MONTREAL FC	122,00 €		122,00 €
581261	MT NOIRE US	239,16 €		239,16 €
890450	NARBONNAIS SPORTING FUTSAL	476,76 €		476,76 €
540547	NARBONNE F.U.	510,94 €		510,94 €
506197	NAUROUZE LABASTIDE	116,92 €		116,92 €
552807	OL CORBIERES SUD MINERVOIS	699,36 €		699,36 €
564014	OL DES CORBIERES ST ANDREEN	15,00 €		15,00 €
564773	PALAJA FC	293,79 €		293,79 €
533130	PEXIORA A S	113,00 €		113,00 €
527203	PEZENS USA	137,00 €		137,00 €
564098	PIEUSSE RC	675,95 €		675,95 €
524095	QUILLAN H.V.FC	523,70 €		523,70 €
519687	RAZES LASSERRE	177,86 €		177,86 €
539816	SOUILHE F C	17,46 €		17,46 €
560937	SPORTING FUTSAL CARCASSONNE	180,10 €		180,10 €
534933	ST MARTIN LALANDE	128,00 €		128,00 €
525531	ST NAZAIRE F C	121,30 €		121,30 €
520185	ST PAPOUL O S	529,61 €		529,61 €
521348	STE EULALIE VILLESEQUELANDE	324,00 €		324,00 €
548191	TRAPEL PENNAUTIER FC	29,34 €		29,34 €
509410	TREBES F C	419,92 €		419,92 €
550059	UF LEZIGNANAIS	67,69 €		67,69 €
582387	VILLASAVARY US	180,00 €		180,00 €
548101	VILLEDUBERT F C	102,00 €		102,00 €
529108	VILLEGLY F C	3 260,13 €	1 200 €	2 060,13 €
864617	VIVRE ENSEMBLE	404,71 €		404,71 €

Le Président  
Pierre Micheau

Le Secrétaire Général  
Varilles Franck